

SoL France (Société pour l'Organisation Apprenante) est une association à but non lucratif créée en janvier 1999, et membre du réseau SoL International (Society for Organizational Learning).

Son but est de favoriser le changement profond et durable des organisations grâce à des échanges d'expériences et à la réalisation de projets intra et inter entreprises associant responsables opérationnels, consultants et chercheurs. Cet "apprendre ensemble" crée les conditions du développement interdépendant des organisations, de leurs membres et de leurs réseaux.

Ses membres se composent actuellement des organisations Bonduelle, CETELEM, Comind, Danfoss Socla, Danone Eaux France, Groupe DANONE, France Télécom\Orange, GARF, Institut Pasteur, International Mozaik, L'Oréal Education Permanente, RATP, SNCF, Solvay, UNEDIC et de dix consultants indépendants. Les membres de SoL France (et de SoL International) placent l'apprenance au coeur de leurs compétences-clés et ont la conviction que son partage avec d'autres entreprises accroît leur capacité à réaliser les changements profonds indispensables à leur viabilité à long terme.

L'originalité de la démarche SoL France réside dans le mode de création d'une véritable communauté apprenante entre ses membres. Plusieurs activités concourent à former cette communauté:

1. **Des échanges d'expériences** et différents éclairages sur les méthodes utilisées en France et dans d'autres pays pour le développement des compétences en matière d'apprenance et de management des connaissances, au moyen de réunions bimestrielles (Cercle des Entreprises) et trimestrielles (Groupe de Coordination), échanges électroniques et diffusion de documents.
2. **La mise en oeuvre de projets-pilotes** pour faciliter l'apprenance par expérimentation à l'intérieur de chaque organisation et le partage d'expérience avec les autres membres, dans un esprit d'ouverture et de transparence. L'aide des consultants-chercheurs de SoL France facilite la transférabilité des enseignements d'un projet à l'autre et d'une organisation à l'autre.
3. **La formation des responsables de projet-pilote et des managers de terrain** à la pratique des disciplines-clés de l'apprenance dans deux séminaires de trois jours « Les Fondamentaux de l'Organisation Apprenante » et « Apprendre en équipe pour réussir » qui permettent à la fois l'acquisition d'un langage commun, l'affinement de chacun des projets et une connaissance directe des questions posées et ressources offertes par chacun des membres.
4. **La participation à des projets de recherche-action inter-entreprises** tels que la Recherche Expérimentation engagée sur les 3 axes : Leadership du 21ème siècle et Apprenance, Innovation, Réseaux informels et Apprenance, et, Apprenance et Création de Valeur.

5. La participation aux conférences et séminaires de SoL International en Europe, comme le Forum international à Vienne en Septembre 2005.
6. L'accès privilégié aux résultats des recherches et aux méthodes et outils en développement dans le réseau SoL International. Les Cahiers de SoL France veulent contribuer à les diffuser.

Une organisation membre bénéficie au mieux de sa participation à SoL France quand elle dispose à la fois du soutien durable de la Direction Générale et d'un ou deux "champions internes" qui jouent un rôle actif dans les échanges avec les autres membres, et qu'elle choisit un ou deux projets pilotes importants pour son avenir et animés par des responsables qui s'engagent dans la démarche personnelle de l'apprenance.

Les membres de SoL France s'efforcent de respecter plusieurs principes de fonctionnement tels que subsidiarité, implication, responsabilité partagée, ouverture, adaptabilité, reconnaissance des apports de chacun, participation, qualité et diffusion du savoir.

En adhérant à SoL France, chaque organisation s'engage à verser une cotisation annuelle ainsi qu'à faire participer cinq membres de son personnel au séminaire annuel "Fondements de l'Entreprise Apprenante".

La cotisation annuelle est consacrée à la mise en commun de méthodes et d'outils pédagogiques, à l'animation des échanges autour des projets pilotes et à des rencontres avec les autres membres du réseau SoL International.

c/o A.R.R.I.
11, rue Nicolo
75116 PARIS

☎ 09 60 44 49 12

📠 01 45 22 54 55

✉ sol.france@libertysurf.fr

🌐 www.solfrance.org

🌐 www.solonline.org